

LE SPECTATEUR

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

C. B. MAJOR

Avocat
No 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

J. E. BEAUSSET,

Avocat
ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa 25 Spar

N. TETREAU,

Notaire
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,

Notaire
No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

DR. J. BLONDIN,

No. 193 RUE PRINCIPALE, HULL.
En face du Bureau de Poste.

Dr. Alex. OUIMET,

MEDECIN et CHIRURGIEN,
111, rue Principale, Hull,
Vis-à-vis M. F. X. Martia, Marchand
HEURES DE BUREAU.

De 8 à 10 heures A.M. Téléphone 77,
12 à 3 P.M. Ottawa Co.
7 à 9 P.M.

Spécialité.—Maladies des femmes et des enfants, etc., etc.

Elégantes Chambres Dentales à Hull

Dr. B. S. Stackhouse

CHIRURGIEN DENDISTE
Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.

BUREAU de COLLECTION

LABELLE & CLAUSON

Huissiers, C. C. S.
AGENTS, D'IMMEUBLES, &., &.,
Block Aubry, Rue Principale, Hull.

L. Z. CHARBONNEAU,

HUISSIER, C. C. S.
Auditeur Agent & Collecteur
Aylmer, P. Q.

D. C. SIMON,

Percepteur du Revenu Provincial
Auditeur, Comptable,
Agent General d'Assurance;
Sur la Vie, contre le Feu
et les Accidents,
Rue Alma. En face de l'Eglise
HULL.

J. A. & M. COTE

Manufacturiers en Gros de
Chaussures Cousins
à LA MAIN ET à LA MACHINE
ST. HYACINTHE, P. Q.

N.B.—Le patronage des machines du comté et district d'Ottawa, respectueusement sollicité.

LAKE VIEW HOTEL

AYLMER,

O. Laberge, - Propriétaire

Le rendez-vous de l'élite d'Ottawa et de Hull. Pension de première classe. Une visite est sollicitée.

Buvez la Célèbre Bière

"DOMINION"

Embouteillées par
NORMAND TELLIER,
RUE INKERMANN
HULL, P. Q.

La Bière "DOMINION," surpasse toutes les autres bières vendues à Hull. Les médecins l'ordonnent.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les heures de travail en Angleterre

A la séance du 11 août 1890 l'honorable M. Broadhurst, membre de la Chambre des communes d'Angleterre, demanda que le gouvernement fit une enquête sur le nombre moyen d'heures de travail dans les différents corps de métiers en Grande-Bretagne.

Cette enquête était très importante, car elle devait élucider une des questions les plus controversées du moment; ses conséquences au point de vue législatif n'étaient pas moins sérieuses, puisque déjà à ce moment on annonçait que des propositions seraient déposées sur le bureau de la Chambre des communes pour limiter, par un acte législatif, les journées trop longues des ouvriers.

Le gouvernement de S. M. Britannique a accédé à la demande de M. Broadhurst et a ordonné au Board of Trade de procéder à l'enquête en question. Nous avons sous les yeux le rapport, sur ce sujet, du secrétaire du Board of Trade, l'honorable Robert Giffen, le statisticien bien connu.

Le Bureau du commerce anglais a procédé à son enquête en envoyant comme d'habitude, aux patrons et aux associations d'ouvriers, des formulaires imprimés demandant des renseignements jugés nécessaires.

On envoya 1,448 formulaires aux patrons; il en revint 962 dûment remplis; quant aux unions ouvrières, sur 292 formulaires, elles en renvoyèrent 159.

Les industries après lesquelles l'enquête a été conduite sont très diverses; on y rencontre toutes espèces de métiers; les ouvriers agricoles, les travailleurs des docks, les ouvriers du bâtiment, les cigariers, les couturiers, les métallurgistes, les verriers, les mineurs, les briquetiers, les typographes, les employés de chemins de fer, les ouvriers de fabriques de textiles, etc., etc.

Une enquête semblable demande un grand travail et il faut féliciter le Board of Trade de l'avoir si rapidement menée à sa fin, puisque, ordonnée le 11 août 1890 par la Chambre des communes, elle a pu paraître dans les premiers mois de 1891.

Il ne faut pas manquer pourtant de signaler ici un sérieux inconvénient du rapport que nous analysons: nous voulons parler de l'absence de tables résumant les grandes lignes de l'enquête. Les chiffres recueillis sont très nombreux, mais, à défaut d'un tableau qui les résume, leur grand nombre devient une cause de désordre et d'obscurité. Il est impossible à beaucoup de personnes de démêler quelque chose dans quelques milliers de chiffres rangés à la suite les uns des autres; il faut être soi-même quelque peu statisticien, et s'y reprendre à trois ou quatre fois pour retrouver son chemin dans cette sorte de dédale et dégager les conclusions de l'enquête.

Nous avons cru faire œuvre utile en nous livrant à ce travail; peut-être ne se doute-t-on pas du temps qu'il nous a fallu pour arriver aux conclusions générales que nous indiquons plus loin.

Si l'on veut que nous donnions tout de suite notre appréciation sur cette question de la durée du travail en Angleterre, nous dirons qu'il n'existe peut-être rien de plus variable que cette durée, soit qu'il s'agisse de localités différentes, soit qu'il s'agisse, au contraire, d'industries diverses s'exerçant dans la même localité. Et rien de plus facile à s'expliquer que cette variété extrême.

Les conditions du travail sont tellement différentes, la producti-

tivité du travail est influencée par tant de choses, que la plus grande liberté doit être laissée sous ce rapport à chacun. Si une loi générale intervient, elle ne fera jamais que s'accommoder à une moyenne plus ou moins exacte; elle devra sacrifier tout ce qui est à côté de cette moyenne, et cette partie ainsi sacrifiée peut être fort importante.

Nous estimons que c'est un des plus beaux résultats obtenus par la statistique moderne, que la démonstration péremptoire de cette diversité infinie, cette complexité des rouages sociaux et économiques. Le rapport du Board of Trade anglais a fait une fois de plus la preuve de cette variété des conditions du travail.

Prenons, par exemple, l'industrie du bâtiment; c'est la première qui nous tombe sous les yeux; l'exemple nous paraît typique; voici par exemple les "poseurs de briques" qui travaillent 50 heures par semaine à Leeds et en travaillent 56 1/2 à Leicester.

Plus loin, dans la même industrie, voici les "plâtriers" qui, à Londres S. W., travaillent 52 heures 1/2 et dans un autre quartier, à Londres S. E., sont occupés 56 heures 1/2!

Il est entendu que le chiffre des heures de travail se rapporte toujours au chiffre total pendant une semaine.

Signalons dans le même groupe les chiffres d'une autre catégorie de travailleurs, les slaters ou couvreurs en ardoises, qui travaillent par semaine à Newcastle 50 h.; à Ramsgate 58 heures 1/2; à Rochdale 48 heures 1/2; à Sheffield 49 heures 1/2; à Glasgow 51 heures.

Il est impossible de trouver une plus grande variété; il est vrai que, plus que toute autre, l'industrie du bâtiment est sujette à d'extrêmes variations dans la durée du travail, variations résultant des conditions atmosphériques.

Nous nous rendons très bien compte de sa condition spéciale sous ce rapport; aussi ne nous contenterons-nous pas de cet exemple. Voici un autre cas; il s'agit ici d'une industrie qui s'exerce à l'abri des influences atmosphériques et à propos de laquelle on ne peut parler des causes possibles d'erreurs qui en résulteraient: nous voulons parler de l'industrie des tabacs.

Dans la fabrication des tabacs, la variété qui se remarque dans les heures du travail n'est pas moins considérable qu'ailleurs. Ainsi à Aberavon, on travaille 54 hrs., par semaine; à Alhwick, 50 heures; à Birmingham, 58 heures; à Bolton, 45 hrs.; à Bradford, 55 hrs.

Les chiffres qui viennent d'être donnés ci-dessus représentent assez bien la durée ordinaire de la journée de travail en Angleterre. Dans certains métiers plus ou moins dangereux, plus ou moins fatigants, le temps de présence à l'atelier n'est pas aussi considérable; en ce qui concerne ces industries, il y a plus d'unité quant à la longueur de la journée de travail.

Nous avons trouvé que fréquemment les ouvriers de charbonnages anglais portant le nom de hevers et qui correspondent à ceux nommés en Belgique abatteurs, travaillent 47 heures par semaine; ces 47 heures représentent 5 jours de 8 heures et un jour de 7 heures seulement.

On sait que, d'après des documents tout récemment recueillis, la journée de travail des ouvriers belges de cette catégorie dépasse d'une heure au plus cette durée idéale de 8 heures par jour.

Les employés de chemins de fer sont beaucoup plus mal partagés. Des heures de travail ne sont qu'exceptionnellement inférieures à 60 par semaine, très fréquemment elles arrivent au chiffre de 72 et, même, notons des cas très nombreux où la moyenne générale du nombre d'heures s'élève jusqu'au chiffre exorbitant de 100; ce qui fait 14 à 16 heures par jour, selon que les jours de travail sont de 6 ou de 7 par semaine.

Il n'est pourtant pas de classes d'ouvriers prise dans son ensemble qui fournisse d'aussi longues journées que les ouvriers agricoles. Ce fait n'est pas spécial à l'Angleterre; on peut le noter dans tous les pays de l'Europe.

Il ne faut pas manquer d'ajouter que le travail agricole se fait dans des conditions toutes spéciales de salubrité, qui permettent un effort plus prolongé sans préjudice pour la santé.

Quant à la diminution des heures de travail, elle est générale; il nous semble qu'il y a eu en Angleterre deux époques nettement caractérisées par la diminution des heures de travail: la première se trouve entre 1850 et 1860; la seconde, entre 1870 et 1880.

Il y avait des présomptions en faveur de ces deux époques; elles ont été marquées par un grand et subit développement de la production: les bras ont fait défaut, les ouvriers ont fait valoir plus d'exigences et ont obtenu des conditions meilleures.

Depuis 1880, la longueur de la journée de travail reste stationnaire.

Si on se rapporte à l'année 1850, on constatera que la diminution des heures de travail est considérable et qu'elle varie de 4 à 10 hrs. par semaine.

Le résultat est assez important pour être enregistré avec satisfaction par tous ceux que préoccupe le bien-être du peuple et le progrès social.

En somme, l'enquête a apporté de nouveaux arguments à la thèse des principaux économistes anglais, à savoir:

1. Que, malgré quelques abus qui se produisirent au début, les machines ont abrégé la journée de travail tout en augmentant les salaires;

2. Que la journée de travail tend inévitablement à décroître, sous la double action des progrès de la production et des efforts de la classe ouvrière;

3. Que la classe agricole se trouve dans une situation moins favorable au point de vue des loisirs que les classes industrielles.

Cette démonstration de points controversés aujourd'hui, et cette abondance de détails sur la question si grave de la journée de travail sont d'un haut intérêt. Il faut savoir gré au Board of Trade de son travail très complet et très curieux.

ECHO.

LA BIÈRE D'ORGE

Durant les grandes chaleurs tout le monde est altéré; c'est l'époque par excellence des rafraichissements. Tous, grands et petits, jeunes et vieux veulent s'humecter le gosier desséché par une chaleur tropicale; le riche emploie à cette fin des boissons dispendieuses, le pauvre se contente d'un verre d'eau qu'il puise à une source glacée.

A ce propos, je suis toujours surpris de voir combien peu d'ouvriers se fabriquent des boissons rafraichissantes, très économiques et d'un goût agréable. Durant ces grandes chaleurs, une eau très froide est souvent dangereuse et, tous les ans, une foule d'imprudents boivent leur mort en prenant un verre d'eau glacée après un travail violent. Cependant combien il est facile d'éviter ces accidents par la fabrication des boissons économiques.

Ouvriers, faites vous, par exemple, une excellente bière au moyen de la recette suivante que me transmet un des vôtres:

Prenez un pot d'orge et deux onces de houblon, faites-les bouillir ensemble jusqu'à ce que l'orge soit crevée, pressez fortement dans un linge en toile, votre orge et votre houblon bouillis; versez le jus que vous en retirez dans quatre gallons d'eau; dans ces quatre premiers gallons d'eau vous versez une bouteille de bonne bière ordinaire. Vous placez ensuite votre

baril près du poêle, si c'est l'hiver, et en plein soleil, si c'est l'été, vous le laissez durant trois jours et trois nuits ainsi exposé; au bout de ce temps, votre bière est faite, vous n'avez plus qu'à l'embouteiller et la mettre dans un endroit tempéré. Vous mettez dans une bouteille le marc qui s'est déposé au fond de votre premier baril de bière pour en faire un ferment qui servira plus tard.

J'ai bu de cette bière fabriquée chez un brave ouvrier, et vraiment j'ai été surpris de ses excellentes qualités; elle est rafraichissante, nutritive et d'un goût agréable; c'est certainement une des bonnes boissons économiques. Ajoutez à cela qu'elle est peu coûteuse et très facile à fabriquer.

Les Canadiens aux Etats-Unis

Le Guide Français des Etats-Unis, qui vient d'être publié, porte à 997,596 le chiffre de la population canadienne dans la république voisine. Il prétend en outre que nos compatriotes ont la majorité numérique dans huit diocèses américains:

Portland, Manchester, Burlington, Springfield, Ogdensburg, Marquette, Jamestown et Helena.

Voici les chiffres que donne le Guide:

Diocèses	Pop. cath.	Pop. can.
Portland (Maine)...	80,000	52,986
Manchester (N. H.)...	85,000	47,682
Burlington (Vt.)...	40,000	31,467
Ogdensburg (N. Y.)...	64,296	45,250
Springfield (Mass.)...	170,000	96,913
Marquette (Mich.)...	51,000	41,000
Jamestown (Dak. N.)...	20,000	15,000
Helena (Montana)...	30,000	28,000



LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT: RHUMATISME

NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX, MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la poste sur réception du prix. THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md. 177, rue pour le Canada & Toronto, Ont.



Le Temps des Economies

La plus ancienne maison de Hull dans cette ligne d'affaires. M. ANTOINE PARENT offre au jourd'hui au public de Hull et des campagnes environnantes un stock considérable de Tapisseries canadienne et importées de gûts nouveaux et variés. PEINTURES, HUILES, VERNIS, MASTIC, et généralement tout articles nécessaires pour les décorateurs, les peintres, les tapissiers etc.

Le temps est venu pour chacun de peindre sa demeure et les prix et la main d'œuvre que nous offrons devant la compétition. Les travaux qu'on voudra bien nous confier seront exécutés promptement et à la satisfaction générale. Nos ouvriers sont partout reconnus habiles, et excellent principalement dans la pose des tapisseries.

Prix réduits, marchandises de choix, célérité dans les affaires. Toutes commandes et ouvrages sont notre surveillance. Une visite est sollicitée. ANT. PARENT, Rue Victoria en face de l'hôtel de Ville

Librairie Ste. Anne

No. 106 Rue Main, et 68 rue Inkerman Articles de Piété. Vu la dureté des temps, une remise de 25 pour 100 sera accordée à toute personne achetant au magasin populaire de Dlle. ELEANORE SEGUN, 106 rue Principale et 68 rue Inkerman. N. B.—Livres de piétés, Médailles, Chapeteles, Présents de toute sortes, images, et souvenirs de première Communian.

F. X. FILTEAU PHOTOGRAPHE.

NO. 114 RUE PRINCIPALE, HULL. Bloc en pierre situé près de la rue Dac) Atelier le plus ancien de Hull. Photographies de toutes grandeurs. Les groupes une spécialité. Prix modérés. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

Le Meilleure Remède

Pour le Choléra, la Diarrhée et les maladies générales durant l'été, est le BLACKBERRY --- CARDIAL EN VENTE AU

Medical Hall, No. 81 RUE MAIN, HULL.

AVIS PUBLIC

Toutes personnes désirant vendre leurs meubles ou effets quelconques peuvent s'adresser au No. 71 rue George, Ottawa. Celles qui ont des achats à faire trouveront des bons bargains au même établissement.

C. LEVÊQUE, Encanteur. 71 rue George, Marché By, Ottawa. 11-4-90—1 an.

BOULANGERIE MECANIQUE.

M. Evans et Nesbitt désirent informer le public de Hull et des environs qu'ils ont fait l'acquisition de la boulangerie et des pétrins mécaniques de M. Edouard Landry, 130 rue Brewery, Hull, et qu'ils continueront à exploiter sur une vaste échelle, cette industrie si bien commencée sous M. Landry.

M. Evans et Nesbitt ont fait subir d'importantes améliorations à la boulangerie et ils seront prêts à l'avenir à répondre avec beaucoup de satisfaction à toutes les pratiques qui voudront bien leur accorder du patronage.

M. Landry désire aussi faire savoir au public qu'il considérera comme une faveur spéciale faite à lui-même toutes ses anciennes pratiques qui voudront bien continuer leur clientèle à M. Evans et Nesbitt. 13-3-91—6m

Le temps des Economies

La plus ancienne maison de Hull dans cette ligne d'affaires.

M. ANTOINE PARENT offre au jourd'hui au public de Hull et des campagnes environnantes un stock considérable de

Tapisseries canadienne et importées de gûts nouveaux et variés.

PEINTURES, HUILES, VERNIS, MASTIC,

et généralement tout articles nécessaires pour les décorateurs, les peintres, les tapissiers etc.

Le temps est venu pour chacun de peindre sa demeure et les prix et la main d'œuvre que nous offrons devant la compétition. Les travaux qu'on voudra bien nous confier seront exécutés promptement et à la satisfaction générale. Nos ouvriers sont partout reconnus habiles, et excellent principalement dans la pose des tapisseries.

Prix réduits, marchandises de choix, célérité dans les affaires. Toutes commandes et ouvrages sont notre surveillance. Une visite est sollicitée. ANT. PARENT, Rue Victoria en face de l'hôtel de Ville

Librairie Ste. Anne

No. 106 Rue Main, et 68 rue Inkerman Articles de Piété. Vu la dureté des temps, une remise de 25 pour 100 sera accordée à toute personne achetant au magasin populaire de

Dlle. ELEANORE SEGUN, 106 rue Principale et 68 rue Inkerman. N. B.—Livres de piétés, Médailles, Chapeteles, Présents de toute sortes, images, et souvenirs de première Communian.

Bryson Graham ET CIE.

LA VENTE

CYCLONIQUE

UN GROS SUCCES!

BARGAINS

BARGAINS

LA CONCURRENCE TERRASSÉE

MARCHANDISES

SACRIFIEES

TWEEDS,

SERGES,

TAPIS,

ÉTOFFES À ROBES,

INDIENNE

EPICERIES, CHAUSSURES.

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"
VENDREDI, 17 JUILLET 1891.

VIVE LA FRANCE!

Le 14 juillet est le jour choisi et fixé par la France moderne pour exalter son patriotisme.

Mardi, 102^e anniversaire de la prise de la Bastille, était donc un jour de réjouissance nationale pour nos cousins de France.

Aussi, partout où il y a une poignée de Français, la fête de la patrie a-t-elle été célébrée en quelque manière, marquée par des réjouissances quelconques.

Il y a un siècle passé, on ne pouvait prévoir que la monarchique Angleterre prendrait part à des réjouissances faites pour célébrer un événement qui marquait l'ère d'une époque nouvelle dans les destinées de notre ancienne mère-patrie.

Cependant cet événement mémorable a été célébré mardi, à Halifax, par les forces de terre et de mer de l'Angleterre.

Le navire de guerre français "la Clocheterie," maintenant dans le havre de la ville que nous venons de nommer, était décoré ce jour-là de pavillons et banderoles multicolores, et à 8 heures, tira un salut de vingt et un coups de canon.

L'amiral sir George Watson donna des ordres pour que son vaisseau amiral le "Bellorophon," aussi bien que le croiseur "Canada," fussent aussi ornés de banderoles et pavillons.

Avant que le bruit de la détonation des canons français n'eût cessé, un salut royal des canons des navires de guerre anglais fut tiré.

Plus tard, dans le cours de la journée, le général sir John Ross découvrit que ces saluts étaient en l'honneur de la fête de la République Française. Il ordonna aussitôt que le pavillon fut hissé sur la citadelle, et à midi, les canons de la forteresse tonnèrent à leur tour.

C'est la première fois, croyons-nous, que les autorités impériales en agissent ainsi à Halifax. Cette courtoisie semble avoir été appré-

ciée par les officiers du vaisseau de guerre français.

On rappelle à ce sujet que, il y a dix ans, un navire de guerre américain était au port de Halifax le 4 juillet, et que la fête de la déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis fut célébrée de la même manière.

Voici les sentiments qui animaient ce jour-là un journal conservateur de Montréal, la *Presse*, qui donne parfois des signes d'émancipation :

"C'est aujourd'hui la fête nationale du vieux pays des Gaules. Vive la France!"

"Qui donc pourrait s'offusquer de nous entendre ainsi l'acclamer? N'est-elle pas pour l'Europe et le monde entier la fête d'une nation amie? N'est-elle pas plus particulièrement pour nous la fête de nos pères? Et le sentiment filial chez les Canadiens-Français a-t-il jamais diminué? La force de leurs sentiments de loyauté à l'égard de l'Angleterre?"

"Assez longtemps on a voulu voir dans le 14 juillet, la provocante commémoration d'un événement historique douloureux aux sentiments monarchiques. Assez longtemps on a voulu voir en ce jour l'exaltation d'un sentiment anti-clérical, anti-religieux. Au point de vue politique, ce n'est le renversement ni du trône, ni de l'autel que l'on célèbre aujourd'hui, mais bien l'épanouissement d'un régime qui consacre successivement, et la volonté du peuple, et l'adhésion de l'épiscopat; au point de vue national, c'est tout simplement la grandeur d'une race qui malgré toutes fautes, est encore à la tête de la civilisation dans le monde.

"Bienvenu soit donc le 14 juillet."

De son côté, en parlant de cette fête, un autre journal de la métropole, la *Gazette*, a décerné à la colonie française l'éloge qui suit, doublement flatteur de la part d'une feuille anglaise :

"Si la République française n'est pas aussi bien représentée par le nombre au Canada que l'on pourrait s'y attendre, et que pourrions le désirer les Canadiens-Français qui tournent les yeux vers leur mère-patrie avec orgueil et affection, la quantité est compensée par la qualité. La colonie française de Montréal comprend plusieurs de nos citoyens les plus estimables et les plus entreprenants. Ces messieurs ont donné la preuve de l'esprit de corps qui les anime, par la manière dont ils ont célébré leur fête nationale et la réception qu'ils ont faite au représentant de la République française au Canada."

CELA S'EXPLIQUE

Il n'y a rien comme d'être bien compris et c'est à quoi semble tenir le *Canada*, dont les écrits ont été mal interprétés par quelques confrères.

Vendredi dernier il s'attaquait vivement à certains ministres fédéraux, sans toutefois les nommer, au sujet de la conduite de quelques employés de leurs ministères.

Dans un article intitulé : "La Démoralisation," le *Canada* exprimait librement son opinion sur les rouages administratifs de plusieurs branches du service public.

Or on en avait charitablement conclu que notre voisin de la capitale était un organe de sir Hector Langevin, recevant le mot d'ordre du ministre des travaux publics pour s'attaquer à ses collègues.

D'aucuns qui se croyaient mieux renseignés ont été jusqu'à prétendre que les ministres visés par le *Canada* étaient MM. Chapleau et Dewdney.

Cela fournit au confrère l'occasion de faire la profession de foi suivante :

"Combien de fois n'avons nous pas dit et n'avons nous pas prouvé amplement que le *Canada* n'était l'organe d'aucun parti, d'aucune faction et d'aucun ministre.

"Nous ne puisons pas au dehors nos inspirations. L'opinion que nous exprimons est la nôtre, pleine et entière, dite franchement et carrément, sans subir l'influence de qui que ce soit."

Voilà certes, un fier langage.

Puis, après avoir rappelé que les journaux ne sont pas d'accord sur ce point, puisque la *Patrie* le classait l'autre jour parmi les feuilles à la dévotion du secrétaire d'Etat, voici comment il réfute l'argument d'avoir refusé de croire à la culpabilité du ministre des travaux publics :

"C'est vrai. Nous n'y avons pas cru, nous n'y croyons pas encore et nous n'y croirons pas, tant que ces accusations ne seront pas prouvées jusqu'à l'évidence.

"Est-ce à dire pour cela que nous sommes l'organe du ministre des travaux publics, que nous sommes inspiré par lui? Allons donc!"

"Autant vaudrait accuser de complicité le juge qui refuserait de condamner un prisonnier avant le déroulement de son procès.

"Ce raisonnement ne tient pas debout.

"Où en serait donc rendu, à ce compte-là, le niveau de moralité et de justice de la presse du pays?"

"Si sir Hector Langevin est coupable de ce dont on l'accuse, nous serons des premiers à le condamner.

"Mais, grand Dieu! accordons à un ministre, ayant à son avoir un tiers de siècles de services rendus à son pays; accordons lui au moins la même mesure de justice que l'on donne tous les jours aux plus vulgaires criminels. Le devoir de la presse est de juger les événements avec justice et impartialité. C'est ainsi que nous comprenons notre mission. C'est ainsi que nous la remplissons.

"Conséquemment, il est bien facile de comprendre que l'on puisse rendre justice à un ministre sans être forcément son organe inspiré."

Le *Canada*, il nous fait plaisir de le constater, partage sur point notre manière de voir et il est à l'unisson des sentiments que nous avons exprimés l'autre jour, au sujet de l'enquête Tarte-McGreavy.

La phalange de la presse indépendante est unanime, croyons-nous, à rendre cette justice à un ministre qui sert fidèlement son pays depuis plus de trente ans; qu'on doit attendre qu'il ait parlé et que l'enquête soit close avant de le condamner.

LES FINANCES FÉDÉRALES

Voici les chiffres que nous donne la dernière *Gazette du Canada* :

Revenu	
Douane.....	\$1,703,987
Accise.....	649,938
Postes.....	189,710
Travaux publics (chemins de fer compris).....	206,238
Divers.....	98,983

Total.....	\$2,848,647
Revenu au 31 mai.....	34,840,366

Total pour les 12 mois expirés le 30 juin.....	\$37,689,130
--	--------------

Dépense en juin.....	1,989,135
Dépense au 31 mai.....	28,520,535

Total.....	\$30,909,170
------------	--------------

Différence.....	\$6,779,960
-----------------	-------------

Cette différence nous donnerait le chiffre exact du surplus s'il ne restait encore à solder des dépenses imputables au dernier exercice.

Dans tous les cas il y aura un surplus d'environ trois millions.

Profitant de l'heureux état de ses finances, le gouvernement diminue les charges qui pèsent sur le peuple.

Comme il annonce en même temps une politique d'économie afin de diminuer les dépenses, on doit admettre qu'il agit en bon gouvernement.

L'hon. M. Abbott a fait au sénat les déclarations suivantes :

En réponse à l'hon. M. Girard; que le gouvernement n'avait pas l'intention de discontinuer les octrois aux écoles dans les districts non encore organisés dans les territoires du Nord-Ouest.

En réponse à l'hon. M. Flint; qu'en vue de la réouverture prochaine des négociations à Washington, le gouvernement n'avait pas l'intention de réimposer de suite le droit d'exportation sur les billots.

TRIBUNE LIBRE

Bon à savoir

Plusieurs familles ont, à cette occasion de l'année, à faire usage de l'eau de chaux. Quelques-unes, pour s'exempter les frais de l'achat, la préparent elles-mêmes; mais c'est une eau de chaux meurtrière et je vais le prouver.

Elles mettent depuis une demie-livre à une livre de chaux vive (en pierre) dans une pinte d'eau et, quand la chaux est éteinte, elles font prendre ce mélange, non sans l'avoir préalablement bien agité, aux enfants souffrants du choléra.

Erreur! mille fois, erreur! Vous brûlez et vous irritez ainsi la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins des enfants; par là même vous augmentez et les vomissements et le dévoiement; conséquemment vous déterminez la mort d'un être qui vous est bien cher.

La vraie méthode de préparer l'eau de chaux est de mettre une once à peu près de chaux vive dans un grand seau d'eau fraîche et de la laisser dissoudre pendant 24 heures. Après ce temps il faut enlever la pellicule qui recouvre l'eau et ne prendre que le liquide qui est clair comme de l'eau de roche.

C'est cette eau qu'on utilise ensuite selon les ordonnances du médecin.

Mais, de grâce, n'allez pas corroder les tissus d'un enfant avec cette eau de chaux meurtrière, dont un trop grand nombre ont été les victimes, et non de leurs dents, comme dit parfois l'aïeule.

Hull, 16 juillet 1891.

DR E.-G. PAQUET.

Une Election de Commissaires d'écoles

Monsieur le Rédacteur,

Lundi dernier avait lieu, dans le village de la Pointe à Gatineau, l'élection de deux commissaires d'écoles pour remplacer M. l'abbé Champagne et le Dr Demers, sortants de charge. Ces derniers ne s'attendaient à aucune opposition et conséquemment ne firent aucune démarche pour assurer leur réélection.

Une surprise leur était ménagée. Le Dr Demers trouva un adversaire dans la personne de M. Sévère Marenger, un brave homme de cultivateur, mais pour tout dire peu qualifié pour remplir une telle charge par son manque absolue d'instruction.

M. l'abbé Champagne, curé de la paroisse, la principale autorité du village par ses connaissances en matières d'éducation, eut pour opposant un autre illettré, second Gros-Jean, dans la personne d'un M. Bélanger, forgeron de son métier.

Qui l'aurait dit?

C'était un parti pris: on s'opposait à l'élection du curé et on assurait ainsi le renvoi des révérendes sœurs comme institutrices à l'école des garçons. Il ne s'en est guère fallu que cette faction ne réussit dans son mauvais projet, tout comme la coterie qui voulait renverser l'élection du maire, M. Sylvain, l'autre jour.

M. le curé se rendit au lieu de votation, lundi matin, et présenta dès lors tout l'esprit d'antagonisme qui s'était emparé de ses paroissiens. Pas un seul d'entre eux ne s'occupait de le mettre en nomination. La situation devenait de plus en plus délicate; mais enfin, devant l'évidence, il faut bien accepter le fait accompli. Toutefois il avait peine le croire, lui qui s'attendait à une réélection par acclamation.

Que faire en une telle occurrence? Devait-il, lui l'homme de bien, charitable et dévoué, céder devant une obstination systématique, aveugle et malintentionnée comme celle-là? car enfin on n'en pouvait douter, après le choix qui venait d'être fait pour le remplacer.

Pour un homme instruit, éclairé et parfaitement qualifié à remplir la charge contestée, n'était-ce pas une reculade humiliante plutôt qu'une défaite honorable, que de consentir dans de telles circonstances à laisser élire par acclamation un illettré sans édu-

cation et dénué des moindres notions d'enseignement?

Il pouvait s'effacer devant une opposition acceptable tandis qu'il devenait un devoir pour lui de ne pas reculer devant le parti pris et l'ignorance.

Sa décision fut prompte.

Le curé va, vient, interroge et demande des explications; puis, dix minutes avant l'expiration de l'heure, se laisse mettre en nomination par le bedeau, et la votation commence.

Une partie de la population est là, dans un coin, osant à peine lever la tête, rendue craintive par le sentiment qu'elle n'agit pas tout à fait bien et donnant déjà des signes de regrets.

De braves gens se laissent parfois égarer ainsi par ces meneurs de village comme on en trouve un peu partout, heureux s'ils savent se racheter à temps par un bon mouvement.

Mais quels griefs ont-ils contre leur curé? quelle est la raison de leur mécontentement?

Les uns, avec cette finesse narquoise du cultivateur canadien que trahit son origine normande, allèguent que la santé du pasteur est leur grande préoccupation. Ils voudraient le voir se ménager et s'efforcer ainsi de lui sauver du travail et de la fatigue.

D'autres, pleins de franchise et de loyauté, disent ouvertement qu'ils votent contre le curé et son système d'enseignement à l'aide des sœurs.

Qu'on dise maintenant que les prétendues idées progressives d'Europe ne font pas de progrès en notre pays. Il est permis de différer d'opinion avec qui que ce soit, même avec son curé au sujet de l'administration des écoles; mais au moins doit-on y mettre une certaine réserve et se tenir dans les limites du droit, de la justice et du gros bon sens.

Or élire un homme qui ne sait ni lire ni écrire à la charge de commissaire d'écoles, tout respectable qu'il soit du reste, cela n'a pas de sens commun.

Je termine.

La contestation fut vive et animée de part et d'autre.

À la clôture de la votation, M. l'abbé Champagne fut trouvé en majorité et déclaré élu.

Le Dr Demers, moins heureux, avait succombé sous le nombre, au grand regret de ses amis.

Tandis que les gens bien pensants le regrettent, M. Marenger, lui, en éprouve une satisfaction bien naturelle. Puisse-t-il ne pas abuser de l'avantage qu'un moment d'oubli de la part de la population lui a permis de remporter.

Au prône, dimanche, le curé, une longue liste à la main, a fait quelques commentaires sur une lutte qui restera mémorable, et il s'est montré justement indigné du parti pris qu'on avait affecté à son égard.

Pour ma part, je crois que M. le curé avait raison, étant données les circonstances dans lesquelles la contestation a eu lieu. On doit toujours regretter de voir l'ignorance arriver à tenir le haut du pavé en matière d'éducation.

Ce n'est pas à celui qui n'y entend goutte qu'il convient de tout régenter au sujet des écoles, dans une municipalité qui possède des hommes plus compétents.

Pointe à Gatineau, 14 juillet 1891.

AMICUS.

NOTES POLITIQUES

L'hon. M. Mercier et l'hon. M. Shehyn arriveront à Québec dimanche matin à bord du *Parisian*.

L'hon. M. Abbott a décliné l'invitation du club "Junior Conservatif" de Montréal, qui lui offrait un banquet.

La législature du Manitoba entrera en session dans quelques semaines et les élections suivront probablement.

M. Cleveland a pratiquement commencé sa campagne, pour obtenir la candidature démocrate au poste de président des Etats-Unis.

NOUVEAU PHOTOGRAPHE

William Charron

—succède à—

M. J. B. DORION

J'informe le public que je viens de faire l'acquisition de l'atelier photographique ci-dessus et que je continuerai les affaires au même endroit.

PHOTOGRAPHIES de toutes GRANDEURS dans un style perfectionné. Agrandissement et portrait finit en couleur. Fait une spécialité des groupes de familles, des résidences et édifices religieux et autres, qui sont revendus à bon marché. Bonne satisfaction sous tous rapports. Une visite sollicitée.

Wm. CHARRON,

144, rue Principale, Hull, Photographe.

CLUB SALOON

LE RENDEZ-VOUS DU PEUPLE

Cette maison vient d'être réparée à neuf par son propriétaire, une salle d'amusement pouvant contenir cinquante personnes, est à la disposition des visiteurs. Un piano de 1^{re} classe y a été installé. Rendez-vous au club saloon et vous y attendrez, tous les soirs de la bonne musique. Cette salle est très propice pour les réunions, des différents clubs et sociétés.

Les liqueurs ne laissent rien à désirer bon vin, bonne bière et cigares supérieurs. On donne une attention particulière au service de la maison.

C. R. WRIGHT Prop.

Rue Bridge Hull.

AUX OUVRIERS CHAUSSURES

L'endroit pour se procurer une bonne paire de chaussures faites à ordre ou de manufacture, pour hommes, femmes et enfants, de toutes sortes, il faut aller au magasin de l'ouvrier et du bon marché.

J. H. CHARLEBOIS & Cie,

84 Rue Wellington, Hull.



Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 21 AOUT 1891

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre Pointe-Gatineau et la station du chemin de fer à commencer le 1^{er} octobre prochain. Le transport se fera à pieds, ou autrement, par le chemin ordinaire.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Pointe Gatineau.

BUREAU DE :
L'INSPECTEUR DES POSTES,
Ottawa, 10 juin, 1891.



Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 21 AOUT 1891

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre East-Templeton et la station du chemin de fer à commencer le 1^{er} Octobre prochain. Le transport se fera à cheval, ou en voiture convenable, par le chemin ordinaire.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de East-Templeton.

BUREAU DE :
L'INSPECTEUR DES POSTES,
Ottawa, 10 juin, 1891.

Assemblée "La Canadienne" de Hull DES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Se réunira le jeudi soir de chaque semaine à 7 1/2 hrs au No. 154 1/2 rue Principale, en haut de l'imprimerie du *Spectateur*.

F. BÉLAND, Secrétaire. NAP. PAGÉ, Maître-Travaillant.

'LE SPECTATEUR'

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENTS
Hall et Ottawa: Un an..... \$2.00
Six mois..... 1.00
Montréal et Québec: Un an..... 2.00
Six mois..... 1.00
Tous autres endroits: Un an..... 1.00

ANNONCES (mesure nonpareil)
Première insertion..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts la ligne
Une fois par semaine..... 8 cts la ligne

BUREAUX ET ATELIERS
154, rue Principale, Hull, P. Q.

GLANURES PARLEMENTAIRES

L'hon. M. Abbott a annoncé à une députation que le gouvernement n'accorderait, cette année, aucune subvention aux compagnies de chemin de fer, à cause de l'abolition des droits sur le sucre.

Un grand nombre de sénateurs et de députés ont visité la ferme expérimentale sur l'invitation de l'honorable M. Carling. Ils sont revenus enchantés, tout étant en ordre parfait et la récolte ayant une superbe apparence.

Le gouvernement a décidé d'élever un monument à sir John Macdonald, sur l'un des terrains du parlement.

Le monument sera probablement construit à gauche des édifices du centre, de manière à servir de pendant à la statue de sir Georges-Etienne Cartier, qui est à droite. Honorons nos grands hommes.

Le comité du "Macdonald Memorial" s'est réuni à l'hôtel de ville de la capitale. Sir James Grant occupe le fauteuil de la présidence.

Il a été décidé que les souscriptions ne seraient pas de plus de \$10 pour chaque particulier, et que le maire Birkett, le sénateur Clemow, M. C. H. Mackintosh, et H. Robillard député d'Ottawa, seraient chargés de solliciter les concours des membres des deux chambres, pour l'érection d'un institut national à la mémoire de sir John A. Macdonald.

Une vive altercation est survenue, mercredi après-midi, dans le corridor de la chambre.

M. Curran causait avec l'honorable M. Taillon, quand M. Tarte s'avança vers lui, et lui reprochant certaines paroles prononcées durant le cours de l'enquête Tarte-McGreevy, lui dit à plusieurs reprises: "Vous êtes un menteur."

M. Curran lui administra un soufflet et M. Tarte riposta. Ils allaient se donner d'autres coups quand plusieurs députés intervinrent et les séparèrent. L'incident a créé beaucoup de sensation.

Presque toute une séance des Communes a été consacrée à la discussion du projet de loi concernant le chemin de fer de la baie d'Hudson. La gauche a vivement combattu l'entreprise.

On avait prétendu que des membres du parlement avaient reçu du stock, pour prix de leur appui. Or, il se trouve que deux députés seulement en avaient acheté, M. Casey, libéral, et M. McLennan, de Glengarry.

Une passe-d'armes assez vive eut lieu entre M. McMullen et M. Casey, accusé par son ami politique d'avoir plutôt soigné ses intérêts particuliers que ceux de son comté.

Le *Citizen* rend pleine justice à M. Georges Desjardins, qui s'est placé au premier rang de nos orateurs parlementaires par son admirable discours sur le budget. Le député de l'Islet, après avoir traité à fond la question commerciale et financière, avait protesté de la loyauté des Canadiens-français, méchamment calomniés par Godwin Smith. L'organe conservateur reproduit les nobles paroles de M. Desjardins et ajoute:

"Ceux qui ne connaissent qu'imparfaitement les Canadiens-Français, sont trop portés à se moquer de loyauté, et à mettre en doute leur fidélité même au Canada. L'histoire démontre que c'est là une injustice. Il y a deux cents ans les

Canadiens-Français travaillaient avec intrépidité à fonder, dans l'intérêt de la civilisation, une colonie stable dans cette partie du continent. Depuis qu'ils forment partie de l'empire britannique, ils ont toujours résisté aux tentations de l'étranger, n'ont jamais succombé sous les influences du dehors, et M. Georges Desjardins, affirmant avec énergie la loyauté de ses nationaux, prouve qu'il est de ceux qui ont tant contribué à la grandeur du Canada."

PETITE REVUE

—Après l'Arizona voilà le Nouveau-Mexique ravagé lui aussi par les auterelles.

—Les récents orages ont causé à la ville de Sioux, dans l'Iowa et à ses environs des dommages de plus de \$100,000.

—Les feux de forêts causent de grands dégâts dans le Michigan et dans les territoires canadiens qui avoisinent cet Etat.

—Les sauterelles continuent leurs ravages dans le Nouveau Mexique et l'Arizona; partout où elles se sont abattues il ne reste plus trace de végétation.

—Le ministre de la justice a demandé l'opinion des juges relativement à l'abolition du jury. Les réponses sont comme suit: 48 pour, 41 contre et 12 douteux.

—Le duc de Cambridge, général en chef des forces anglaises, vient de publier un ordre du jour défendant l'organisation des loges orangistes dans l'armée.

—Pierre Guillemette, un canadien français, prétend avoir découvert sur sa terre, dans le district de Nipissing, un minerai contenant de l'argent et même de l'or. L'analyse est très favorable.

—Des employés de chemin de fer au nombre de quatre mille ont décidé de se mettre en grève si les compagnies des chemins de fer de Paris et d'Orléans ne faisaient pas droit à leur demande.

—C'est le 29 courant que doit avoir lieu la bénédiction solennelle du monastère des trappistes, ainsi que la pose de la pierre angulaire de l'Eglise à Oka. Mgr. Paréchevêque de Montréal officiera pontificalement dans la chapelle temporaire.

—Léopold Roberge, de St-Hyacinthe, s'est fait affreusement hacher un bras dans une machine à peler le cuir, lundi, à la tannerie Mooseley où il travaillait. L'infortuné a dû subir l'amputation du membre broyé.

—Il est question à Montréal d'élever de \$2,000 à \$10,000 ou \$15,000 la valeur de la propriété nécessaire à un citoyen pour lui permettre de briguer les suffrages comme échevin.

—La grève des mineurs belges, qui durait depuis soixante-dix jours est terminée. Le comité central ouvrier s'est prononcé pour une reprise générale du travail, et 4,500 mineurs se sont remis à l'ouvrage. Le reste des grévistes fera de même.

—Après Ottawa et Kingston, voici Toronto qui parle d'élever un monument à la mémoire de sir John Macdonald. Des comités ont été constitués pour recueillir les souscriptions dont aucune ne devra dépasser \$10.

Le prix du monument est fixé à \$50,000.

—Les hôteliers de Toronto ont décidé d'augmenter le coût du whiskey vendu au verre, à dix cents le verre, et de ne donner pour cinq cents qu'un verre de bière de toute once et au-dessous. Presque tous les hôteliers ont envoyé ou donné leur adhésion à cet arrangement.

—Un grand incendie a eu lieu à Montréal dans la nuit de lundi à mardi. Plusieurs propriétés ont été détruites et les pertes s'élevaient à \$150,000.

Le théâtre de l'incendie se trouve sur la rue Ste-Catherine, des deux côtés de la rue Shaw. Une grande quantité de bois de construction a été réduit en cendres. Les flammes étaient d'une telle intensité que les pompiers ne pouvaient approcher à plus de 300 pieds du brasier.

NOUVELLES DU DISTRICT

—L'hon. juge Malhiot a laissé à Aylmer cette semaine avec sa famille pour aller passer une partie de la vacance à Trois-Rivières.

—Alphonse Turcotte, employé aux scieries Gilmour, à Chelsea, fut arrêté vendredi dernier pour assaut indécemment sur Mde L. Pilon, de Gatineau Mills. Conduit devant le juge de paix de sa localité, il a été condamné à subir un procès criminel, à Aylmer, où il a été conduit en attendant le prochain terme des assises.

A TRAVERS LA VILLE

Conseil de Ville

Il y aura séance du conseil de ville lundi soir.

Personnel

F. A. Baudry, écrivain, avocat à Buckingham est en ville aujourd'hui.

10 jours de Pluie

Mercredi était la St-Médard et il a plu. Il y a un dicton populaire qui veut que, lorsqu'il pleut à la St-Médard, il pleuve 40 jours plus tard.

Contrat

M. Jos. Chénier, de Hull, a entrepris des travaux d'excavation sur la ligne du chemin de fer O. & V. G. R. R. pour un montant de \$9,000. Cent cinquante hommes seront employés immédiatement.

—Demandez à votre Pharmacien les Gouttes Hamburg pour le sang, du Dr August Koenig.

Regrettables

On constate avec regret que des maisons de réputation plus que douteuse se sont installées ici sous les yeux de la police. Que nos constables veient à faire fermer ces antres du vice au plus tôt.

Religieux

Les révérends Frères du collège sont de retour de leur retraite annuelle.

Le directeur du collège a été changé. C'est le Rév. Frère Sylvian qui remplira ces fonctions à la place du Rév. Frère Maximilien.

Nominations

M. T. J. O. Grondin, avocat, vient d'être nommé député-protonotaire du district, ce dont nous le félicitons grandement.

M. Grondin a laissé notre ville hier pour Aylmer, où l'appellent ses nouvelles fonctions.

A qui le cheval ?

Un cheval a été trouvé dans l'écurie de M. Coallier, vendredi dernier. On n'en connaît pas le propriétaire mais on suppose qu'il a été introduit là par quelqu'un à qui il n'appartenait pas.

—Les personnes qui désirent échanger leur vieux poeles pour des poeles neufs en trouveront un assortiment de plus de cinquante patrons différents au magasin de E. d'Orsonneux, rue Principale, à Hull.

Commissaires d'écoles

L'élection de deux nouveaux commissaires d'écoles s'est faite lundi. H. A. Goyette, écrivain, greffier de la cour de circuit, a été élu pour remplacer M. G. G. V. Arduin, dont le terme d'office était expiré.

L'autre commissaire est M. Pierre Durocher, épicer, qui a été réélu.

Les élections se sont faites par acclamation.

De retour

Nous saluons avec plaisir le retour du Dr W. F. Scott, ex-maire, de madame Scott et de madame T. E. Lord.

M. Scott arrive avec ses dames d'un voyage autour du monde. Parti au mois de janvier dernier notre éminent concitoyen et les dames qu'il accompagnait ont été six mois absents.

On sera content d'apprendre que leur voyage s'est accompli heureusement et sans encombre. Qu'ils veuillent bien agréer nos sincères félicitations.

Nouveau Photographe

Nous avons aujourd'hui à souhaiter la bienvenue à un nouveau photographe M. William Charron, qui résidera désormais au milieu de nous. Le nouveau venu est installé dans l'ancien atelier de M. J. B. Dorion, dont il a fait l'acquisition.

M. Charron fera un estimable citoyen, si nous en jugeons par les sympathies qu'il a su s'attirer à Arraprior, d'où il vient. Le *Arraprior Watchman* du 10 courant fait son éloge en reproduisant une adresse que les amis de M. Charron lui ont présentée avec un cadeau de circonstance.

En toute justice pour M. Charron, nous reviendrons sur le sujet. En attendant on trouvera son annonce dans une autre colonne.

—Demandez le célèbre cigare de l'union le "R" manufacturé à Ottawa par des ouvriers de l'union.

Que nos amis et les amis de nos amis n'oublient pas de faire placer leurs noms sur les listes électorales de la Puissance.

Les négligences ou les oublis en pareil cas ne sont plus permis.

DECES

A Hull, le 16 courant, dame Dama-se Gagné, à l'âge de 63 ans. Elle était membre de la Congrégation des dames de Ste Anne.

Les funérailles auront lieu demain matin à 7½ hrs. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 1, rue Autumn, à 7½ hrs, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pendant neuf longues années

Dame John McLean écrit de File Barrie Ont. à la date de 4 mars 1889: "J'étais la victime très souffrante de la névralgie pendant les neuf dernières années; mais ayant été conseillé de faire l'essai de l'huile St-Jacob, je puis maintenant la recommander comme un excellent remède pour cet malade, car je dois à son usage le grand soulagement que j'éprouve."

A QUI LE CHEVAL

Un cheval à poil roux a été trouvé, vendredi dernier, dans l'écurie du "Montreal House." Le propriétaire est prié de venir le réclamer. Il pourra en reprendre possession en payant sa pension et cette annonce.

MICHEL COALLIER,

Rue Wellington, Hull.

A VENDRE

LOTS À BATIR, situés dans le centre de la Ville, sur les rues du Lac et Wellington. S'adresser à N. Pagé 154 rue Principale.

GRANDE LOTERIE POUR LES ABONNÉS Du "Spectateur"

25 PRIX VALANT \$125.00.

Billets donnés gratuitement

Ce que nous voulons

Nous voudrions que le SPECTATEUR fut reçu dans chaque famille de Hull; pour cela nous en faisons un journal intéressant pour tous, qui peut être admis partout sans blâme et sans exposer ceux qui le lisent à aucune censure. La mère de famille peut sans crainte en permettre la lecture à sa fille; instruit par l'expérience, le SPECTATEUR offre toutes les garanties nécessaires de moralité et de discrétion; formé à l'école du malheur, il saura se faire apprécier par sa droiture et sa sincérité. C'est une renaissance complète.

Comment y arriver

Pour marquer notre transformation et la rendre doublement profitable à nos abonnés, nous organisons une bonne loterie qui offre aux porteurs de billets la chance de gagner des prix depuis \$50 jusqu'à une piastre.

C'est une innovation qui est toute à l'avantage de ceux qui nous lisent et, si elle réussit, nous continuerons en faisant deux tirages par année et en augmentant les prix et leur valeur en proportion de l'encouragement que nous recevrons.

Liste des prix

Nous inaugurons notre loterie avec les prix suivants:

1 montre en or valant \$50.
1 " " argent " 25.
1 jonc en diamant " 15.
1 chaîne en or " 10.
1 paire de bracelets " 5.
20 autres objets valant 20.

25 prix d'une valeur de \$125.

Tous ces objets seront exposés prochainement dans la vitrine de nos bureaux.

Le tirage, dont la date sera annoncée prochainement, aura lieu publiquement vers le mois d'octobre.

Les billets ne coûtent rien

Le SPECTATEUR est servi à domicile dans la ville à raison de 25 centins par deux mois.

—Chaque reçu de 25 cts est en même temps un billet bon au tirage de la loterie.

Autant de billets qu'on aura, donnera droit à autant de chances.

Aidez-nous à doter la cité de Hull d'un bon organe local.

Si le public répond à notre appel c'est notre intention de publier le SPECTATEUR trois fois par semaine sans en augmenter le prix de l'abonnement.

FUMEZ LE CIGARE de L'UNION

CONNU SOUS LE NOM DE

'R'

Demandez-le!

Demandez-le!

Manufacturé à OTTAWA, au No. 45, rue William.

W. H. GUERTIN, Propriétaire.

Voyez que le label bleu de l'Union soit sur chaque boîte.

GRANDE REDUCTION

— DE —

10, 15, 20 et 25 pour cent,

JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

POUR L'ATTENTION DU PUBLIC

J'accorderai d'ici au 1er mai une remise spéciale sur tout achat comptant. J'ai un assortiment complet de Montres et Pendules. Le choix est plus riche et mes prix sont PLUS BAS que ceux de mes Confrères de Hull. Venez voir.

E. PETIT,

102, RUE PRINCIPALE, HULL,

(EN FACE DE L'EGLISE ANGLAISE)

Et a SUDBURY, Ont.

Aux Constructeurs.

Vu l'agrandissement de notre manufacture et afin d'alléger le deménagement nous vendrons, pour

ARGENT COMPTANT

a des PRIX SPECIAUX toutes nos

PORTES,

JALOUSIES,

CHASSIS,

BOISERIES.

The E. B. EDDY Co.

HULL, P. Q.

PROBLEME DE MATHEMATIQUE

BUT

Afin d'annoncer et d'introduire dans chaque maison du Canada ce célèbre THE.

OSH-K-OSH

Nous désirons pla-

cer ce célèbre

THE

personne qui devi-

dans chaque fami-

nera le nombre de

le de ce grand

boutons contenus

Dominion, et pour

dans le flacon expo-

accomplir ce projet,

se dans les vitrin-

UN SET DE TOILETTE (EVALUE A \$4.00.)

Cet offre sera bon jusqu'à ce que nous ayons fini.

Chaque acheteur d'une livre de THE aura droit à l'estimation du nombre de boutons. Ce THE ne coûte que 40c. la livre, et ne peut être surpassé. Achetez-en une livre et essayez-le. NOIR ou JAPON.

En vente chez tous les principaux Epiciers de Hull.

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleures notions.

Les prix que nous donnons ont été cueillis aux meilleures sources par notre rapporteur spécial et nous les donnons avec plaisir aux lecteurs, principalement à ceux de la campagne, qui pourront s'y fier en toute sécurité. Ces prix sont ceux que l'on demandait cette semaine au marché d'Ottawa.

MARCHE DE DETAIL

FOIN	
Foin No 1 la tonne...	\$ 9 00 10 00
Foin No 2 " "	8 60 à 09 00
Foin pressé " "	10 00 à 10 00
Paille " "	5 00 à 10 00

PEAUX

Peaux vertes No 1.....	3 00 à 4 00
" " No 2.....	0 00 à 4 00
" " No 3.....	0 00 à 3 00
Suif fondu la livre.....	09 à 10

VIANDES

Bœuf par 100 lbs.....	4 60 à 7 00
Bœuf, par livre.....	0 02 à 0 09
Mouton par livre.....	0 07 à 0 10
Veau " ".....	0 05 à 0 06
Quartier de derrière.....	0 08 à 0 09
Porc par 100 livres.....	6 25 à 6 50
Porc à la livre.....	0 07 à 0 09
Jambon.....	0 14 à 0 15
Lard fumé.....	0 12 à 0 15
Saucisse.....	0 10 à 0 12
Saindoux.....	0 13 à 0 15
Agneau.....	0 15 à 0 17

PRODUITS DE LA FERME

Beurre en tinette par lb	0 17 à 0 20
Beurre en moule " "	0 20 à 0 29
Beurre frais crémeries.....	0 18 à 0 20
Œufs frais par doz.....	0 20 à 0 20
Œufs en caisse.....	0 15 à 0 18
Fromage.....	0 11 à 0 15
Miel en gâteaux par lbs..	0 15 à 0 20
" coulé " "	0 12 à 0 15

GRAIN

Blé du printemps.....	0 85 à 0 90
Blé Manitoba No 1.....	0 95 à 0 96
" " No 2.....	0 93 à 0 95
Fèves, par minot.....	1 25 à 1 50
Pois " ".....	0 55 à 0 60
Avoine.....	0 54 à 0 55
Seigle.....	0 60 à 0 70
Orge " ".....	0 45 à 0 55
Sarazin.....	0 55 à 0 60

FARINE

Patente.....	5 00 à 5 15
Américaine.....	5 90 à 6 00
Straight Roller.....	4 70 à 4 80
Extra.....	4 40 à 4 50
Superfine.....	3 45 à 3 50
Forté de boulangerie.....	4 75 à 4 90
" américaine.....	4 65 à 4 90
EN SACS	
Par 196 lbs.....	4 75 à 4 90
Farine d'avoine.....	4 40 à 4 50
Farine d'avoine granulée.....	4 50 à 4 70

VOLAILLES ET GIBIERS

Oies, la pièce.....	0 60 à 0 75
Poules, le couple.....	0 90 à 1 00
Canard le couple.....	1 20 à 0 00
Pigeons a doz.....	3 00 à 3 75
Dindes chaque.....	1 00 à 1 50
Poulets par couple.....	0 70 à 0 75
Canards noirs.....	0 70 à 0 80
Perdrix, la paire.....	0 40 à 0 50
Lièvres, la paire.....	0 35 à 0 40
Bécasses, la paire.....	1 00 à 1 25

LÉGUMES

Betteraves.....	0 05 à 0 00
Pommes de terre, le sac.....	\$1,60 0 00
Choux, la douzaine.....	0 50 à 0 55
Tomates, le panier.....	0 30 à 0 35
Oignons, le panier.....	0 25 à 0 35
Navets, la poche.....	0 40 à 0 45
Carottes, panier.....	0 30 à 0 35
Panais le paquet.....	0 15 à 0 25
Persil, le panier.....	0 20 à 0 25
Chicorée, la douz.....	0 40 à 0 50
Choux-fleurs, la pièce.....	0 18 à 0 06
Céleri, la douz.....	0 40 à 0 50
Blé d'Inde, la doz.....	0 12 à 0 15

POISSONS

Morue.....	0 02 à 0 03
Harengs frais la douz.....	0 18 à 0 20
Harengs salé.....	0 18 à 0 20

HUITRES

Malpèques, baril.....	4 50 5 00
Caracouche " ".....	3 00 à 3 50
Boucouché.....	4 00 à 5 00
St Simo.....	4 25 à 4 75

DIVERS

Tabac en feuille la livre.....	0 10 à 0 15
Sucre d'érable.....	0 08 à 0 10
Bois, la corde.....	1 25 à 4 00

LETRE ENCYCLIQUE

DE N. T. S. P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

DE LA CONDITION DES OUVRIERS.

Points de la plus grande importance que l'Encyclique traite à part ; (Suite)

Or, si on ne regarde le travail que par le côté où il est personnel, nul doute qu'il ne soit au pouvoir de l'ouvrier de restreindre à son gré le taux du salaire ; la même volonté qui donne le travail peut se contenter d'une faible rémunération ou même n'en exiger aucune.

Mais il en va tout autrement si au caractère de personnalité on joint celui de nécessité dont la pensée peut bien faire abstraction, mais qui n'est pas séparable en réalité. Et en effet conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. De ce devoir s'écoule nécessairement le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance, et que le pauvre ne se procure que moyennant le salaire de son travail. Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire, au-dessus de leurs libres volontés, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire doit pas être insuffisant à faire substituer l'ouvrier sobre et honnête. Que si, contrairement à la nécessité, ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte les conditions dures que d'ailleurs il ne lui était pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste. — Mais, de peur que dans ce cas et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée du travail et les soins de la santé des ouvriers dans les mines, les pouvoirs publics n'interviennent pas importunément, vu surtout la variété des circonstances des temps et des lieux, il sera préférable qu'en principe la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats dont nous parlerons plus loin, ou que l'ouvrier recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers même si la cause se réclame, avec le secours et l'appui de l'Etat.

So. Comment l'ouvrier doit user d'un salaire suffisant, pour devenir propriétaire d'une partie du sol. Avantage de cet espoir de propriété

L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille suivra s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même; il s'appliquera à être parcimonieux, et fera en sorte, par de prudentes épargnes de se ménager un petit superflu, qui lui permettra de parvenir, un jour, à l'acquisition d'un modeste patrimoine. Nous avons vu en effet, que la question présente ne pouvait recevoir de solution vraiment efficace si l'on ne commençait par poser comme principe fondamental l'inviolabilité de la propriété privée. Il importe donc que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant qu'il est

possible dans les masses populaires. Ce résultat, une fois obtenu, serait la source des plus précieux avantages; et, d'abord d'une répartition des biens certainement plus équitable.

La violente des résolutions politiques a divisé le corps social en deux classes, et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part la toute-puissance dans l'opulence; une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce détourne le cours de richesses et en fait affluer en elle toute les sources; faction qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. De l'autre la faiblesse dans l'indigence; une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Eh bien! que l'on stimule l'industrielle activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère et s'opérer le rapprochement des deux classes.

En outre la terre produira toute chose en plus grande abondance. Car l'homme est ainsi fait, que la pensée de travailler sur un fonds qui est à lui redouble son ardeur et son application. Il en vient même jusqu'à mettre tout son cœur dans une terre qu'il a cultivée lui-même, qui lui promet, à lui et aux siens, non seulement le strict nécessaire, mais encore une certaine aisance. Et nul qui ne voit sans peine les heureux effets de ce redoublement d'activité sur la fécondité de la terre et sur la richesse des nations. — Un troisième avantage sera l'arrêt dans le mouvement d'émigration: nul, en effet ne consentirait à échanger contre une région étrangère sa patrie et sa terre natale, s'il y trouvait les moyens de mener une vie plus tolérable. Mais une condition indispensable pour que tous ces avantages deviennent des réalités, c'est que la propriété privée ne soit pas épuisée par un excès de charges et d'impôts. Ce n'est pas des lois humaines mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle; l'autorité publique ne peut donc l'abolir; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. C'est pourquoi elle agit contre la justice et l'humanité, quand sous le nom d'impôts, elle grève outre mesure les biens des particuliers.

So. Œuvres diverses par lesquelles les maîtres et les ouvriers peuvent porter remède à la situation, et en particulier des corporations. — En passant, le pape déplore les attaques dirigées contre les Congrégations religieuses, et il s'élève contre les associations ouvrières gouvernées par des chefs occultes et ennemis de la religion.

En dernier lieu, les maîtres et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulièrement aider à la solution par toutes les œuvres propres à soulager l'indigence et opérer un rapprochement entre les deux classes. De ce nombre sont les sociétés de secours mutuels; les institutions diverses, due à l'initiative privée qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités; les patronages qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants

des deux sexes, sur les adolescents et sur les hommes faits. — Mais la première place appartient aux corporations ouvrières qui embrassent à peu près toutes les œuvres.

Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence de ces corporations; car tandis que les artisans y trouvaient d'inappréciables avantages, les arts ainsi qu'une foule de monument le proclament, y puisaient un nouveau lustre, et une nouvelle vie. Aujourd'hui les générations étant plus élevées, les mœurs plus policées, les exigences de la vie quotidienne plus nombreuses il n'est point douteux qu'il faille adopter les corporations à ces conditions nouvelles.

A Continuer

PISO'S CURE FOR THE BEST Le Meilleur Remède pour la toux En vente dans toutes les Pharmacies CONSUMPTION



BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLES

MALLES	ARRIVEE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 50		
C. P. R.....				1 00
Gatineau.....				4 15
Ottawa.....				5 30

DEPART

MALLES	DEPART			
	A.M.	A.M.	P.	P.M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C. P. R.....	6 55			
Pour le haut de la Gatineau.....	7 00			
Pour Ottawa.....	10 00		12 30	7 00
			4 15	
Pour Aylmer.....			4 50	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes. Heures du bureau: de 8 a.m., à 8 p.m. Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargnes, de 9 a.m., à 4 p.m.

J. H. KERR, Bureau de Poste Hull } Maître de Poste Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE et DEPART des MALLES

MALLES	ARRIVEE	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés.....	10 30	

FERMETURE

MALLES	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....		5 00

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes. Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m. Mandats sur la poste et la Banque d'Epargnes de 9 a. m. à 4 p. m.

J. R. WOODS, Bureau de de Poste } Maître de Poste. Aylmer Mai 1889. }

YEARS OF VARIED and SUCCESSFUL EXPERIENCE In the Use of CURA. We Alone own for all Dis- TIVE METHODS, that and Control. orders of

MEN WHO HAVE WEAKENED, DEVELOPED, or diseased organs, who are suffering from errors of youth, and any excesses, or of

MEN Who are Nervous and Impotent, the scorn of their fellows and the contempt of friends and companions, leads us to

guarantee to all patients, possibly at their own exclusive expense, will cure them, if they can afford a CURE!

REAL HOPE FOR YOU AND YOURS.

Don't brood over your condition, nor give up in despair! Thousands of the Worst Cases have yielded to our HOME TREATMENT, as set forth in our WONDERFUL BOOK, which we send sealed, post paid, FREE, for a limited time. GET IT TO-DAY, even that we employ, and we claim the MONOPOLY of UNIFORM SUCCESS. ERIE MEDICAL Co., 64 NIAGARA ST., BUFFALO, N. Y.

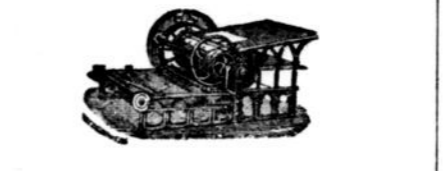
2,000 References. Name this paper when you write.

OUVRIERS ABONNEZ-VOUS AU "SPECTATEUR" L'ORGANE DES UNIONS OUVRIERES. \$2 PAR AN.

Le remède de Pise pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié franco à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. Haseltine, Warren, Pa., U. S. A.



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Impressions de Ville

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154 RUE PRINCIPALE, HULL.

MUNN & CO SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY for PATENTS

A pamphlet of information and abstract of the laws, showing how to obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, sent free. Address MUNN & CO., 353 Broadway, New York.

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL

J. DIE & McCULLOCH AFES AFFRES - FORTS Les meilleurs. CHEZ ALF. BENN, ADMINISTRATEUR, 325 ST. JACQUES, MONTREAL

H. A. NELSON & FILS MARCHANDISES DE GOUT, Poupées, Jouets, Jeux, Balais, ARTICLES EN BOIS, &c. EN GROS. 59 à 63 RUE ST. PIERRE.

G. BOIVIN, MONTREAL. Manufacturier en Gros. CONFORT! BON MARCHÉ! DURABILITÉ!

MILLER & CIE, Manufacturiers d'Articles Plaqués EN ELECTRO. 327 rue St. Jacques, MONTREAL. Ordres par poste les dimanches

LA MEILLEURE AU MONDE. BAKER'S FAVORITE BAKING POWDER. Moulins à Café et à Epices. Manufacture, 624 & 626 rue Craig, Montreal.

MEILLEURES LE MARCHÉ. JOHN W. SMITH, St. Gabriel Locks, Montreal. Moulins - à - Battre, Moulins à Café, Circulaire et Godolanda. Leviers de voiture et matériel de MOUTINS A BLE et d'Instruments aratoires. Dessinez un catalogue.

INVINCIBLE. PEG TOP. D. BROTHE & CIE, Montreal.

BUCCIES. LATIMER, 90 RUE MCGILL, MONTREAL. ROLLAND & FRERE, Importateurs de Poupées pour 2 ans et 3 ans. Manufacturiers de Matériel en Latex et en Crin. Lits à Ressorts (Spring Beds), Réfectoires à 4 et 6 places. Sofas, Sets de Salle, Chaises, etc. 44 et 46, Rue St. Jacques - Montreal.

ANOS ET ORGUES. A. & S. NORDHEIMER, 131 RUE ST. JACQUES, MONTREAL, riz et termes convenables à toutes les classes

M. PATERSON & CIE. Le Meilleur. COTON et BOBINE. CLAPPERTON. -FILS EN TOILE KNOX. Aiguilles à Coudre MILWARD.

FRED EAVES, 1679 Rue Notre Dame, MONTREAL. MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIE. EN GROS.

VIEUX METAUX. Chiffons, Os, Vieux Caoutchouc, Crin, etc. J. E. WALKER, 15 rue Ouellet, Montreal.

MILLER BROS. & TOMS. MINISTRES, MILLRIGHTS ET INGENIEURS. ETABLIS EN 1859. 129 à 137 RUE KING, MONTREAL.

A VENDRE.

Une magnifique propriété située sur Le CHEMIN DE LA GATINEAU en dedans des limites de la cité, à 10 minutes de marche du bureau de poste. Cette propriété a 104 1/2 pieds de profondeur par 417 1/2 pieds de largeur ayant dessus érigés les bâtisses suivantes: Un magnifique Cottage, récemment construit évalué avec les autres améliorations à plus de \$5000.—DEUX ETAGES, CAVÉ de six pieds de profondeur, couvrant toute l'étendue de la maison. REMISE de 20 x 44 pieds avec ECURIE de 16x32 pieds à l'épreuve du froid et attachant à la maison. IMMENSE JARDIN POTAGER la plantation comprenant 157 vignes Delaware, Roger No. 9, Morserley, et autres arbres fruitiers; Fraises de jardin, Pommiers, Groseilliers, Pruniers, Cerisiers, Framboisiers, Gadelliers de sortes variés et de qualités supérieures. Le tout à être vendu à prix réduits à des conditions faciles en s'adressant à N. Pagé, No. 154, rue Main, Hull, Bureaux du SPECTATEUR.